

SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois de septembre en l'an deux mille six, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Absent : Jean Lafleur

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 12 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 01 août 2006
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transferts budgétaires
 - Démission de M. François Auger, salarié de garde
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Soumission(s) – Modification au remplacement batterie surfaceuse
 - Acceptation des travaux et paiement – Tuyauterie de saumure
 - États financiers au 31 mai 2006
- 5) Demande d'aide financière
 - Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
- 6) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
 - Entente tripartite pour l'organisation des services
- 7) Urbanisme
 - Projet de règlement numéro 376-2006
 - Adoption du projet de règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 355-2005
- 8) Voirie
 - Règlement numéro 375-2006
 - Adoption du règlement aux fins de modifier le règlement numéro 333-2004 (circulation, stationnement)
- 9) Hygiène du milieu
 - Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
 - Déclaration de règlement hors cour – Dossier no 200-05-016359-023 (cour supérieure)
 - o Filtrum inc. et Roche ltée, Général Filter Company et Wallace & Tiernan
 - Recherche en eau souterraine
 - o Honoraires professionnels n° 12 (Arrakis)
 - o Mandat option n° 1 résolution 042-2006 – Soumission

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

- Analyse préliminaire pour le remplacement du média existant et mandat (n/d 502078)
 - o Honoraires professionnels n° 1 (SNC-Lavalin inc.)

Réfection de l'émissaire sanitaire de la Falaise (stabilisation et nouvelle conduite)

- Honoraires professionnels n° 3 (ingénieur)
- Décompte progressif n° 3 et réception finale des travaux
- État du coût net des travaux et financement

Plan d'intervention en infrastructures municipales

- Honoraires professionnels n° 2 (SNC-Lavalin inc.)

- 10) Centre communautaire
Réfection et construction de la toiture de l'ascenseur
- Acceptation des travaux et paiement
- 11) Comité Familles de Sainte-Croix
- Dépôt du rapport du 28/06/2006

- 12) Varia

Période de questions

Levée de l'assemblée

205-2006

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

206-2006

PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 01 AOÛT 2006

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 01 août 2006, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

207-2006

COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES D'AOÛT 2006 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 23 JUILLET 2006 AU 26 AOÛT 2006	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 024,50
	ADMINISTRATION	2 849,47
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	3 856,91
	INSPECTEUR MUNICIPAL	1 879,50
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	4 346,63
	CONCIERGE	1 524,45
	TERRAIN DE JEUX	1 373,13
	MAINT. T/JEUX	24,09
	AVANTAGES SOCIAUX	3 518,17
	SOUS-TOTAL	26 396,85

COMPTES PAYÉS D'AOÛT 2006 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ARRAKIS CONSULTANTS INC.	ÉTUDE HYDROGÉO. MAI U/EAU FORAGE PUIITS D'ESSAI U/EAU	2 686,59 26 336,47
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	INSCRIPTION COLLOQUE (BERTRAND FRÉCHETTE)	90,00

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

BELL MOBILITÉ	PAGETTES INCENDIE	180,06
BÉTON LAURIER INC.	BÉTON PARC JEAN-GUY FOURNIER (AMÉNAGEMENT AIRES DE JEU)	592,54
BIOLAB - DIVISION THETFORD	ANALYSE D'EAU	302,66
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION	30,00
BUROCOM ÉQUIPEMENT BUREAUTI- QUE	CONTRAT ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	256,18
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE SAINTE-CROIX	AVANCE DE FONDS AOÛT	50 000,00
CLAUDE GARNEAU	EAU INCENDIE	64,00
DANNY THÉRIAULT	ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE	40,00 60,03 107,00
EMCO CORPORATION	RALONGE BOÎTE DE SERVICE RÉSEAU D'AQUEDUC	25,68
ENTRETIEN ML	CONTRAT DÉBROUSSAILLAGE VOIRIE	5 059,38
ENVIROFLEX	POMPER PUISARDS RÉSEAU D'ÉGOUT	227,90
FORFAIT LIBERTÉ	NIVELLEMENT T/SOCCER	569,75
GREAT-WEST, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	ASS. COLLECTIVE AOÛT	1 400,42
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. DÉGRILLEUR FLUORESCENT C/COMM. ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC CRÉDIT LUMINAIRES RÉS. URBAIN	147,45 116,06 683,75 -24,56
HYDRO-QUÉBEC	U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD ÉCLAIRAGE RURAL ÉCLAIRAGE URBAIN ÉCLAIRAGE URBAIN C/COMM. STATION POMPAGE RUE GARNEAU GARAGE MUNICIPAL ASCENSEUR DÉGRILLEUR CHALET DES SPORTS INCENDIE STATION POMPAGE RUE LAFLEUR	2 258,89 1 981,01 116,80 860,62 73,77 582,87 1 166,50 81,22 103,76 162,40 275,90 231,44 104,69
INSPEC-SOL INC.	SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE L'ÉMISSAIRE FALAISE PARC DÉTENTE	963,90
LABORATOIRE DE MATÉRIAUX DE QUÉBEC (1987) INC.	ANALYSER SOL POUR CONS- TRUCTION PUITS U/EAU ST-ÉDOUARD	610,77
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	POUSSIÈRE À LIGNER LOISIRS	610,33
LES EXCAVATIONS ROUSSEAU INC.	MURET RIVIÈRE DU PETIT SAULT	460,10
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	POUSSIÈRE DE PIERRE CÔTE DU BATEAU & ESSAIS DE CAPACITÉ PORTANTE RUES ROMÉO-MARON, MARCEL-FAUCHER & BOUFFARD	199,39
LES EXCAVATIONS ST-PIERRE INC.	PONCEAU SENTIER PÉDESTRE	546,97
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE JUILLET	6 733,78
NORMAND NADEAU T.V. INC.	ÉTUI CELLULAIRE VOIRIE	22,78
PAVAGE LAGACÉ ET FRÈRES	RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE CHEMINS & RANGS CRÉDIT RAPIÉÇAGE	42 083,94 -474,03
PHARMACIE LEMAY & GIGUÈRE	PHOTOS URBANISME	5,69
PITNEY BOWES	CARTOUCHE D'ENCRE TIMBREUSE	101,40
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	VALVE COMPRESSEUR À AIR U/EAU RÉP. CONDUITS U/EAU	6,78 107,62
POLYGEC INC.	HON. PROF. ÉMISSAIRE FALAISE PLAN D'INTERV. AQUEDUC/ÉGOUT	6 353,99 5 024,28

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES LOISIRS & TRUELLES VOIRIE CHLORE U/EAU CRÉDIT PEINTURE C/COMM.	63,34 324,19 -18,55
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE JUILLET	3 463,41
SIFTO CANADA CORP.	SEL ADOUCISSEUR	2 982,61
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE JUILLET	232,44
ST-EX LIMITÉE	MATÉRIEL DE BUREAU	37,02
TELU COMMUNICATIONS INC.	U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD SERVICE TÉLÉPHONIQUE	58,03 830,74
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE CELLULAIRE USINE DE FILTRATION & STÉPHANE MILOT	197,30 16,92
ULTRAMAR	ESSENCE DAKOTA VOIRIE ESSENCE DAKOTA VOIRIE ESSENCE DAKOTA VOIRIE ESCOMPTE ULTRAMAR	61,01 102,00 107,00 -9,50
VULCAIN ALARM	INSP. SYSTÈME DE DÉTECTION AU GAZ TOXIQUE GARAGE MUNICIPAL	273,48
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	16 543,00
	SOUS-TOTAL	185 573,35

COMPTES À PAYER D'AOÛT 2006

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BERTRAND FRÉCHETTE	FRAIS DÉPLACEMENT	12,00
BIOLAB - DIVISION THETFORD	ANALYSE D'EAU	322,48
CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY	EXAMENS POMPIERS (3) (MAT. DANG.)	205,11
CLAUDINE FONTAINE	FRAIS DÉPLACEMENT	194,00
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS	UTILISATION DES LOCAUX (SESSIONS HIVER & PRINTEMPS 2006)	1 179,66
DISTRIBUTIONS A.B.R.	LAME POUR PAVAGE VOIRIE	340,71
ENVIROFLEX	VIDER PUISARDS (25) RÉSEAU D'ÉGOUT	273,48
EXCAVATIONS RÉJEAN LEMAY INC.	ENT. RÉSEAU D'ÉGOUT & DÉPÔT MUNICIPAL	348,69
GREAT-WEST, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	ASS. COLLECTIVE SEPTEMBRE	1 211,97
JOHN MEUNIER INC.	PRODUITS CHIMIQUES U/EAU	93,19
LES DISTRIBUTEURS R. NICHOLLS INC.	CHEMISES POMPIERS	843,23
LES ÉDITIONS JURIDIQUES INC.	RENOUVELLEMENT (CODE CIVIL)	76,32
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	RÉPARER VANNE DE PURGE RÉSEAU D'ÉGOUT	182,32
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	ACHAT VOLUMES ACHAT VOLUMES ACHAT VOLUMES ACHAT VOLUMES	296,25 389,43 100,60 47,60
LIGNCO SIGMA INC.	LIGNES STATIONNEMENT C/COMM. & TRAVERSE PIÉTONS VOIRIE	1 452,88
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	GRAINE À PELOUSE LOISIRS GRAINE À PELOUSE LOISIRS	797,65 318,23
MRC DE LOTBINIÈRE	FRAIS COURS D'EAU (BRANCHES 6 & 8 PETIT SAULT) (sera facturé aux contribuables désignés)	9 127,84
PETITE CAISSE CARMEN	TIMBRES-POSTE	3,04
PUBLICATIONS LE PEUPLE	VENTE DE GARAGE (26-27 AOÛT)	17,45

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	CLÔTURE SOCCER	37,59
	ENT. ENSEIGNES DE BIENV. VOIRIE	113,33
	CIMENT ABRI TABLE P/DÉTENTE	19,64
	BOIS ABRI TABLE P/DÉTENTE	74,54
	BOIS ABRI TABLE P/DÉTENTE	79,52
	BOIS ABRI TABLE P/DÉTENTE	13,63
	BOIS ABRI TABLE P/DÉTENTE	6,82
	PIÈCES & ACC. ABRI TABLE & RÉP. TABLES PIQUE-NIQUES P/DÉTENTE	929,37
	PIÈCES & ACC. ABRI TABLE P/DÉTENTE	19,02
	PIÈCES & ACC. ABRI TABLE P/DÉTENTE	55,84
RAYFLEX-PHOTO INC.	CD PHOTOS AÉRIENNES	1 104,40
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERV. DÉCHETS PARC J.-G. F. (2 MOIS)	324,53
STÉPHANE MILOT	FRAIS DÉPLACEMENT	22,80
ST-EX LIMITÉE	MATÉRIEL DE BUREAU	51,66
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE GMC VOIRIE	86,60
	ESSENCE GMC VOIRIE	96,01
	ESSENCE DAKOTA VOIRIE	63,01
	SOUS-TOTAL	20 932,44
	GRAND TOTAL	232 902,64

TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

<i>Code Budgétaire</i>	<i>Budget Actuel</i>	<i>Solde cumulé</i>	<i>Budget révisé</i>	<i>Poste affecté</i>	<i>Budget actuel</i>	<i>Budget révisé</i>
02-16000-412	0	4 327	4 400	02-52000-963	46 996	42 596
02-19000-420	31 945	34 315	34 345	02-19000-970	2 000	1 100
				02-19000-995	1 000	0
				02-19010-412	500	0
02-41200-444	8 200	6 466	9 200	02-41500-521	15 000	14 000
02-41201-411	0	488	500	02-41500-521	14 000	13 500
02-69000-494	1 125	1 957	2 625	02-69000-959	5 000	3 500
02-70135-631	0	253	1 000	02-70130-959	100 000	99 000
02-70195-519	300	333	700	02-70150-447	2 800	2 400
02-70196-519	1 225	1 195	2 525	02-70150-447	2 400	1 100
22-32007-721	0	135 586	30 000	02-99020-891	10 433	4 433
				02-92121-840	33 335	9 335
22-32010-721	0	3 205	3 200	02-32000-521	94 500	91 300
22-32011-721	0	7 401	7 400	02-32000-521	91 300	83 900
22-33000-721	0	4 083	4 100	22-32003-721	32 950	28 850
22-41200-721	0	3 562	12 000	02-92121-840	9 335	7 935
				02-92124-840	1 877	77
				02-92125-840	4 433	33
				02-99020-891	4 433	33
22-41201-721	58 000	43 751	94 000	02-52000-963	42 596	17 796
				22-32003-721	28 850	20 950
				02-62100-341	5 000	1 700

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

22-41300-721	18 500	5 775	41 200	55-99101-000	109 646	86 946 GL
				21-71100-000	0	22 700 GL
22-70120-722	0	11 700	11 700	02-70120-522	9 150	4 150
				55-99175-000	80 659	73 959 GL
				21-71102-000	0	6 700 GL
22-70151-725	350	966	1 000	22-70151-721	1 670	1 020

+ 140 250

- 140 250

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 10-2006

208-2006

DÉMISSION DE M. FRANÇOIS AUGER, SALARIÉ DE GARDE

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de monsieur François Auger, à compter du 15 août 2006, à titre de salarié de garde depuis le 8 décembre 1990.

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur François Auger et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces dernières années au sein de la municipalité de Sainte-Croix.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

209-2006

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES D'AOÛT 2006 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 23 JUILLET 2006 AU 26 AOÛT 2006	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 076,96
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	2 106,13
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	1 525,29
	AVANTAGES SOCIAUX	1 042,22
	SOUS-TOTAL	7 750,60

COMPTES PAYÉS D'AOÛT 2006 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
GREAT-WEST, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	ASS. COLLECTIVE AOÛT	346,98
HYDRO-QUÉBEC	GLACE FÉVRIER	4 559,47
	GLACE MARS	4 860,27
	GLACE AVRIL	1 268,60
	ARÉNA	556,72
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE JUILLET	985,06
PRODUITS CAPITAL	PRODUITS D'ENTRETIEN	78,45
	PRODUITS D'ENTRETIEN	78,45
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE JUILLET	510,34
ROGERS SANS-FIL	CELLULAIRE GÉRALD P.	36,98
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	245,10
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	50,00
	SOUS-TOTAL	13 576,42

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

COMPTES À PAYER D'AOÛT 2006

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.	REMPLENER PORTES DE SECOURS	3 145,96
DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAULNIERS, DROLET, GÉLINAS ET LANOUILLE COMPTABLES AGRÉÉS	VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2006	2 022,61
ÉQUIPEMENT D'INCENDIE RIVE-SUD INC.	INSPECTION ANNUELLE	169,61
GREAT WEST, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	ASS. COLLECTIVE SEPT.	514,09
HYDRO-QUÉBEC	GLACE AVRIL CRÉDIT GLACE AVRIL	367,16 -1 268,60
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	ESTAMPE	22,79
LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ	ENTRETIEN ÉCLAIRAGE	166,94
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES AOÛT (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 490,78 \$) AJUST. DÉFICIT RÉEL MAI 2006	7 007,51
PLAMONDON GÉRALD	FRAIS DÉPL. & REP.	126,76
PRODUITS CAPITAL	PRODUITS D'ENTRETIEN	451,77
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	ENT. & RÉP. BÂTIMENT	178,72
ROBERT BOILEAU INC.	PIÈCES & ACC. GLACE	348,12
	SOUS-TOTAL	13 253,44
	GRAND TOTAL	34 580,46

210-2006

SOUSSION(S) – MODIFICATION AU REMPLACEMENT BATTERIE SURFACEUSE

ATTENDU la résolution numéro 192-2006;

ATTENDU QU'il y a eu erreur lors du prix transmis par le fabricant pour la soumission du remplacement de la batterie de la surfaceuse;

ATTENDU QU'on nous avait donné le prix d'une batterie 36 volts au lieu d'une batterie de 72 volts tel que demandé;

ATTENDU QUE le prix est de 9 797,42 \$ au lieu de 7 852,29 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs, à l'effet d'accepter ce prix;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la modification au remplacement de la batterie de la surfaceuse et d'accorder le contrat d'achat à Batteries de la Capitale inc. pour le prix de 9 797,42 \$, taxes et transport inclus.

211-2006

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT – TUYAUTERIE DE SAUMURE

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter les travaux de réparation et d'isolation de la tuyauterie de saumure selon la recommandation du directeur des loisirs et d'autoriser le paiement d'une somme de 29 745,46 \$ à QOB Global inc., telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 612610 et 612611 datées du 30 juin 2006.

212-2006

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2006

Les états financiers sont remis à chacun des membres du conseil.

M. Michel Routhier commente les états financiers.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

Produits :

Recettes :	234 176, \$
Contribution spéciale (emprunt à long terme) :	95 500, \$
Contribution au déficit :	97 992, \$

Sous-total : 427 668, \$

Dépenses :

Opérations :	253 423, \$
Administration :	59 680, \$
Immobilisations :	107 565, \$
Remboursement dette long terme :	7 000, \$

Total : 427 668, \$

Participation municipale réelle au déficit :	(97 992, \$)
---	---------------------

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu un animentement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur tels que préparés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, c.a.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LOTBINIÈRE

Sujet reporté à une session ultérieure en raison de l'absence de représentant pour l'organisme.

SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX

213-2006

ENTENTE TRIPARTITE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 170-2006, la municipalité de Sainte-Croix manifeste son intérêt relativement à la création d'un service de premiers répondants;

ATTENDU QUE ce nouveau service est de responsabilité municipale, conjointement avec « l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches » et du service ambulancier « Ambulances Desrochers inc. de Saint-Édouard », en vertu du projet d'entente annexé comme s'il était au long cité;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite la mise en opération de ce service pour le 01 janvier 2007;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la présente entente et d'autoriser Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le projet d'entente.

URBANISME

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 376-2006

214-2006

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 355-2005

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 355-2005 fut adopté le 16ième jour du mois de mai 2005;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 355-2005 de façon à :

- Modifier les usages permis dans la zone agricole 86-A.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 376-2006 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 376-2006 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 376-2006 entrera en vigueur conformément à la loi.

VOIRIE

RÈGLEMENT NUMÉRO 375-2006

215-2006

ADOPTION DU RÈGLEMENT AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 333-2004 (CIRCULATION, STATIONNEMENT)

ATTENDU QUE la rue Bouffard croise la rue Tardif le long de son parcours et que des panneaux d'arrêt y sont installés que dans la rue Bouffard;

ATTENDU QU'aux autres intersections croisant le parcours de la rue Bouffard, des panneaux d'arrêt pour toutes directions sont installés pour assurer la sécurité;

ATTENDU QU'il est jugé nécessaire de modifier l'annexe « A » relativement aux arrêts obligatoires à l'intersection des rues Bouffard et Tardif;

ATTENDU QU'il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 333-2004;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une session de ce conseil tenue le 01 août 2006;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 375-2006 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 375-2006 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 375-2006 entrera en vigueur conformément à la loi.

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

DÉCLARATION DE RÈGLEMENT HORS COUR – DOSSIER N^o 200-05-016359-023 (COUR SUPÉRIEURE)

216-2006

FILTRUM INC. ET ROCHE LTÉE, GÉNÉRAL FILTER COMPANY ET WALLACE & TIERNAN

ATTENDU les travaux de traitement de l'eau potable effectués pour la municipalité de Sainte-Croix, comprenant entre autres la fourniture et l'installation de systèmes d'enlèvement du fer et du manganèse, d'adoucissement et de dosage des produits chimiques;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

ATTENDU l'action entreprise par la municipalité de Sainte-Croix à l'égard du système de traitement de l'eau, et l'action en garantie;

ATTENDU QUE suite à une fusion, Général Filter Company fait partie de U.S. Filter Wastewater Group inc.;

ATTENDU QUE les parties ont convenu d'un projet d'entente de règlement hors cour et quittance lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était au long cité;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la déclaration de règlement hors cour n° 200-05-016359-023 tel que présenté et d'autoriser le maire, Jacques Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Bertrand Fréchette, à signer ledit règlement hors cour.

RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE

217-2006

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 12 (ARRAKIS)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à Arrakis Consultants inc. la somme de 4 850,31 \$ relativement au projet de recherche en eau pour l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1718 datée du 30 juin 2006 et de payer la somme de 3 458,38 \$ telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1724 datée du 31 juillet 2006 pour les travaux effectués à cette date.

218-2006

MANDAT OPTION N° 1 RÉSOLUTION 042-2006 - SOUMISSION

ATTENDU la résolution numéro 042-2006 relativement à la cueillette de données sur la formation aquifère pour un prix évalué à 21 470 \$, en sus des taxes;

ATTENDU que ce conseil juge maintenant utile de procéder à l'étude hydrogéologique de la formation aquifère sur le territoire de la municipalité de Saint-Édouard;

ATTENDU l'offre de service de « Arrakis Consultants inc. » pour procéder à l'étude selon les coûts suivants :

- Étude : 18 000 \$, en sus des taxes (budgétaire);
- Forage et analyses d'eau : 22 400 \$ (budgétaire);
- Essai de pompage : 5 000 \$ (budgétaire).

ATTENDU le rapport de « Arrakis Consultants inc. » daté du 29 août 2006 expliquant l'écart de coût actuel avec sa première estimation de la résolution numéro 042-2006;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater Arrakis Consultants inc. à procéder selon l'offre présenté et daté du 24 août 2006.

ANALYSE PRÉLIMINAIRE POUR LE REMPLACEMENT DU MÉDIA EXISTANT ET MANDAT (N/D 502078)

219-2006

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 094-2006 relativement au mandat accordé à SNC-Lavalin inc. pour l'évaluation de remplacer le média existant par du sable Vert, selon leur option 1 au prix de 2 500 \$;

ATTENDU le rapport déposé par SNC-Lavalin inc. daté du 20 juillet 2006 et comportant également les coûts de remplacement du système en place par un système plus éprouvé, selon leur option 2 de notre résolution numéro 042-2006 au prix de 8 500 \$;

CONSIDÉRANT leur explication à avoir procédé immédiatement à l'option 2 sans mandat du conseil municipal, selon leur lettre datée du 28 août 2006;

ATTENDU QU'à la lecture du rapport, l'option 2 est jugée également essentielle à la bonne compréhension du dossier;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le rapport déposé selon les options 1 et 2, et de payer à SNC-Lavalin inc. la somme de 3 760,35 \$ telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 389989 datée du 21 juillet 2006. Le solde restant au montant de 8 774,15 \$ sera payable sur présentation de leur facturation finale.

RÉFECTION DE L'ÉMISSAIRE SANITAIRE DE LA FALAISE (STABILISATION ET NOUVELLE CONDUITE)

220-2006

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 3 (INGÉNIEUR)

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 998,20 \$ relativement au support technique surveillance pour la réfection de l'émissaire sanitaire dans la falaise du Parc Détente, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 394322 datée du 30 août 2006.

221-2006

DÉCOMPTE PROGRESSIF N^o 3 ET RÉCEPTION FINALE DES TRAVAUX

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif n^o 3 et la réception finale des travaux relativement à la réfection de l'émissaire sanitaire de la falaise (nouvelle conduite), selon la recommandation de SNC-Lavalin inc. datée du 29 août 2006, et d'autoriser le paiement d'une somme de 19 065,87 \$ pour la retenue au décompte progressif no 2 et la somme de 285,76 \$ pour travaux supplémentaires à Les Excavations Ste-Croix inc., aux termes de l'entente intervenue entre les parties le 28 février 2006 selon la résolution numéro 052-2006.

222-2006

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Dépenses :

- Contrat construction (Les Excavations Ste-Croix inc.)	188 633,37 \$
- Ordres de changement (nouvelle conduite)	2 311,04 \$
- Travaux de stabilisation (ancienne conduite)	8 119,43 \$
- Plans, devis et surveillance (SNC Lavalin inc.)	21 960,37 \$
- Plans, devis et surveillance (Inspec-Sol inc.)	19 411,05 \$
- Publication (appel d'offres)	<u>405,81 \$</u>

Coût du projet : **240 841,07 \$**

(-) Retour de taxes (TPS) -14 640,62 \$

Coût net du projet : **226 200,45 \$**

Financement :

(-) Fonds activités financières 2005	11 072,57 \$
(-) Affectation surplus accumulé 2006 s/urbain	50 000,00 \$
(-) Fonds activités financières 2006	0,00 \$

Financement permanent requis : **165 127,88 \$**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour une demande d'aide financière de 165 127,88 \$ ou plus, selon les modalités du Programme général d'aide financière lors des sinistres décrété par le Gouvernement du Québec sous le numéro AM-0061-2005 tel que publié dans la Gazette officielle du Québec.

PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

223-2006

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 2 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 036-2006;

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc.» la somme de 1 115,32 \$ relativement à

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 SEPTEMBRE 2006

l'élaboration d'un plan d'intervention en infrastructures municipales, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 390845 datée du 28 juillet 2006.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

RÉFECTION ET CONSTRUCTION DE LA TOITURE DE L'ASCENSEUR

224-2006

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

ATTENDU la résolution numéro 099-2006;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les travaux de réfection et de construction de la toiture de l'ascenseur du centre communautaire selon la recommandation de l'inspecteur municipal, et d'autoriser le paiement d'une somme de 13 332,15 \$ à Construction C.J. Picard inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1292 datée du 31 juillet 2006.

COMITÉ FAMILLES DE SAINTE-CROIX

225-2006

DÉPÔT DU RAPPORT DU 28/06/2006

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le dépôt du procès-verbal du 28 juin 2006 du comité Familles de Sainte-Croix tel que présenté.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Raynald Larochelle : Demande de Hamel Construction inc...refus du conseil vu qu'il s'agissait d'une sablière et non d'un réaménagement agricole... perte de 20 000,00 \$ pour monsieur Larochelle à ses dires. Intimidation de monsieur Larochelle auprès du conseil. Le maire lui demande de quitter la salle.
- Remplacement du média : Information à savoir si le rapport est public pour consultation.
- Puits de Saint-Édouard : le maire commente le sujet.
- Monsieur Fernand Martel : Permis... plan non fourni. Intimidation de monsieur Martel auprès du conseil. Le maire lui demande de quitter la salle.

226-2006

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 16 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier